



GUIDE PRATIQUE

Accéder à vos aides

La Celle Saint-Cloud



**Vous habitez
la Celle Saint-Cloud
et avez besoin
d'aide...
On vous dit tout.**

Ce guide a pour objectif
de vous présenter
les interlocuteurs vers
qui vous tourner si vous
rencontrez des difficultés.

Il vous détaille le rôle
de chacun et vous fournit
leurs adresses pour
vous informer et prendre
rendez-vous.

3 __ Qui fait quoi ?

- ▶ Le Territoire d'Action Départementale
- ▶ Le Centre Communal d'Action Sociale
- ▶ La Caisse d'allocations familiales
- ▶ Action Logement Services
- ▶ La Protection Maternelle et Infantile
- ▶ Le Pôle Autonomie Territorial
- ▶ La Maison Départementale des Personnes Handicapées
- ▶ France Travail
- ▶ La Mission Locale

8 __ Quels sont vos droits ?

- ▶ Mes droits sociaux
- ▶ Le Point d'Accès au Droit
- ▶ Le Point d'Information et de Médiation Multi Services
- ▶ Les écrivains publics
- ▶ La permanence administrative
- ▶ Les permanences juridiques

11 __ Un problème de budget ?

- ▶ Le Point Conseil Budget
- ▶ L'association Crésus



Qui fait quoi ?

Le Territoire d'Action Départementale

Le Territoire d'Action Départementale (TAD) accompagne les familles, les personnes en difficulté ou en démarche d'insertion. Il vous offre un soutien adapté : écoute, orientation et réponses personnalisées en fonction de votre situation.



**Contactez votre TAD du lundi
au jeudi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
ou les vendredis de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30.**

**6, avenue de La Drionne,
78170 La Celle Saint-Cloud
01 30 83 68 36**

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous accompagne dans toutes vos démarches sociales.

Il instruit vos dossiers d'aide sociale légale et répond aux difficultés humaines, sociales ou économiques que vous pouvez rencontrer. Le CCAS peut également vous aider à ouvrir vos droits (notamment le Revenu de Solidarité Active) et vous guider dans vos démarches d'insertion professionnelle. Il vous soutient dans la mise en place de solutions adaptées à votre situation : téléassistance, aide à domicile, portage de repas et/ou de courses.



**Contactez votre CCAS du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00 et le samedi
de 9h00 à 12h00.**

**8E, avenue Charles de Gaulle,
78170 La Celle-Saint-Cloud
01 30 78 10 44**

La Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales (Caf) vous accompagne dans votre vie quotidienne, et vous aide dans les moments importants : l'accueil d'un jeune enfant, l'accès au logement, l'amélioration de vos conditions de vie et la lutte contre la précarité. vous les mercredis.



**Contactez votre Caf
du lundi au vendredi
de 8h30 à 16h30.**

**1, passage des Jardins,
78000 Versailles
3230**

Action Logement Services

Action Logement Services est un dispositif d'aide au logement. Il vous accompagne dans vos démarches, que ce soit pour accéder à un logement ou pour vous permettre de vous maintenir dans votre logement.

Pour toutes difficultés, vous pouvez consulter leur site internet, rubrique "Faire face à une difficulté logement".



**Contactez Action Logement
Services du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00.
Vous pouvez vous y rendre
sans rendez-vous le matin
et sur rendez-vous l'après-midi.**

**29, rue Marsoulan,
75012 Paris
09 70 80 08 00
www.actionlogement.fr**

La Protection Maternelle et Infantile

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) vous accueille, vous conseille et vous accompagne si vous êtes enceinte, futurs parents, jeunes parents ou si vous avez des enfants de moins de 6 ans.

Elle vous propose des consultations médicales, des suivis de grossesse, des séances de préparation à la parentalité ainsi que des ateliers de groupe.

Ce service n'est pas sectorisé, vous pouvez vous rendre dans tous les centres de PMI et ce, quelle que soit votre adresse de domiciliation.



**Contactez vos PMI du lundi
au vendredi de 8h30 à 12h30
puis de 13h30 à 17h30.**

**6, avenue de La Drionne,
78170 La Celle Saint-Cloud
01 30 83 61 00**

Le Pôle Autonomie Territorial

Le Pôle Autonomie Territorial (PAT) vous accompagne si vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap. Des professionnels spécialisés dans la perte d'autonomie et la compensation vous informent, vous orientent et mettent à votre disposition des ressources pour améliorer votre qualité de vie.



**Contactez votre PAT du lundi
au jeudi de 8h30 à 17h30
et les vendredis de 8h30 à 16h30.
Votre PAT vous accueille du lundi
au jeudi de 9h00 à 12h30
puis de 13h30 à 17h00.**

**32, rue Jean Mermoz,
78000 Versailles
08 01 80 11 00**



La Maison Départementale des Personnes Handicapées

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) vous accompagne, vous et votre famille, dès l'annonce d'un handicap et tout au long de son évolution.

Elle vous informe sur les différentes prestations possibles, vous écoute et vous aide à formuler votre projet de vie et votre demande de compensation du handicap.

Contactez votre MDPH du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. La MDPH peut vous accueillir sans rendez-vous les lundis et vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et sur rendez-vous les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.



**Votre MDPH se trouve
au Chesnay. Prenez rendez-vous
avec « RDV service public »
ou en contactant la MDPH.**

**18, avenue Dutartre,
78150 Le Chesnay
08 01 80 11 00
grandversailles@mda.yvelines.fr**

France Travail

France Travail vous accueille, vous informe, vous oriente et vous accompagne, que vous soyez ou non en emploi. Vous pouvez y trouver un appui pour votre recherche d'emploi, votre formation ou tout conseil lié à votre parcours professionnel. France Travail vous indemnise également lorsque vous êtes demandeur d'emploi.



**Contactez France Travail du lundi
au jeudi de 9h00 à 17h00
et les vendredis de 9h00 à 12h00.**

**24, rue de Vergennes,
78000 Versailles
39 49
www.francetravail.fr**

La Mission Locale

La Mission Locale s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés. Elle vous accompagne lorsque vous rencontrez des difficultés d'accès à l'emploi, à la formation ou à l'autonomie.



**Contactez votre Mission Locale
du mardi au vendredi de 9h00
à 12h30 et de 14h00 à 17h30.**

**32, avenue de l'Orangerie,
78170 La Celle Saint -Cloud
01 39 69 00 55**

Quels sont vos droits ?



Mes droits sociaux

Mesdroitssociaux.gouv.fr est un simulateur qui vous permet de connaître les prestations sociales auxquelles vous pouvez prétendre dans différents domaines : logement, famille, retraite, santé, etc. Ce site internet centralise l'ensemble des organismes sociaux et vous aide à mieux comprendre, vérifier et suivre vos droits.

Rendez-vous sur le site www.mesdroitssociaux.gouv.fr.

Le Point d'Accès au Droit

Ouvert à tous, le Point d'Accès au Droit (PAD) vous propose gratuitement des informations et consultations juridiques, une aide et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques ainsi qu'un accès à des médiations et conciliations.



Contactez l'espace André Joly
du lundi au vendredi de 9h00
à 12h30 et de 13h30 à 17h30 pour
définir un horaire qui correspond
à votre demande. Espace fermé
le lundi matin

PAD Espace André Joly
1A, place du Jumelage,
78170 La Celle Saint-Cloud
01 30 08 10 70

Le Point d'Information et de Médiation Multi Services

Le Point d'Information et de Médiation Multi Services (PIMMS) est une structure de médiation sociale qui facilite vos échanges avec les entreprises de service public et l'administration.

Elle vous aide à remplir vos formulaires, vous accompagne et vous conseille dans vos démarches, vous aide à rétablir le contact avec les organismes, vous oriente vers le bon service et vous explique vos courriers ainsi que vos factures.



Contactez votre PIMMS du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les jeudis de 13h00 à 20h00 et les samedis de 9h00 à 12h30.

**34, rue Gabriel Péri,
78210 Saint-Cyr-l'École
01 30 14 82 78
saintcyrlecole@pimmsmediation.fr**

Les écrivains publics

Les écrivains publics sont des professionnels de l'écrit qui aident les particuliers et les administrations à rédiger leurs documents.

Ils vous accompagnent dans la rédaction de vos courriers et dossiers administratifs, ainsi que dans vos démarches et demandes en ligne : logement, retraite, Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa), Caisse d'allocations familiales (Caf), Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), santé, carte de transport, déclarations de revenus, recours gracieux, courriers aux organismes ou aux particuliers, ainsi que vos courriers personnels, qu'ils soient de raison ou de cœur.



Contactez l'EMAD pour définir un horaire en fonction de votre demande.

**Espace André Joly
1A, place du Jumelage,
78170 La Celle Saint-Cloud
01 30 08 10 70**

La permanence administrative

Cette permanence a pour objectif de vous informer, vous aider à la rédaction de courrier et de vous accompagner dans les démarches administratives et sociales.

Une orientation peut également être faite vers France Service à la Mairie de la Celle Saint-Cloud, si les démarches que vous souhaitez réaliser peuvent se faire informatiquement.



**Contactez l'EMAD pour définir
un horaire en fonction
de votre demande.**

**Espace André Joly
1A, place du Jumelage,
78170 La Celle Saint-Cloud
01 30 08 10 70**

Les permanences juridiques

Les permanences juridiques sont ouvertes à tous. Vous pouvez y obtenir gratuitement des conseils juridiques dispensés par des avocats. Ces professionnels peuvent vous informer et vous orienter, mais ne peuvent pas vous représenter devant un tribunal. Les avocats vous apportent des réponses sur le droit fiscal, administratif, commercial, de la famille, du travail, etc.

Pour toutes les questions liées au droit du logement, c'est l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) qui est compétente.



**Contactez la mairie pour
prendre rendez-vous
les mercredis de 14h00
à 17h00 et les samedis
de 9h00 à 12h00.**

**8E, avenue Charles de Gaulle,
78170 La Celle-Saint-Cloud
01 30 78 10 00.**

Un problème de budget ?



Le Point Conseil Budget

Le Point Conseil Budget (PCB) du Crédit Municipal de Paris vous accompagne si vous rencontrez des difficultés financières ou si vous souhaitez mieux gérer votre budget.

Il vous aide à améliorer votre gestion financière, à faire face à des situations délicates et à anticiper des changements familiaux ou professionnels ayant un impact sur votre budget.



Contactez votre PAD afin de prendre rendez-vous sur le Point Conseil Budget.

**34, rue André Bonnenfant,
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 30 87 22 26 r**

L'association Crésus

L'association Crésus vous accompagne si vous êtes en situation de surendettement ou si vous rencontrez des difficultés à gérer votre budget. Elle vous aide à comprendre votre situation financière, à connaître vos droits et obligations et à prendre des décisions adaptées. L'association propose également des programmes d'éducation budgétaire.



Contactez le Centre communal d'action sociale pour prendre rendez-vous les mercredis une semaine sur deux de 13h00 à 17h00

**6, impasse des Gendarmes,
78000 Versailles
01 30 97 83 00**

Numéros utiles

- Police : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Urgences européennes : 112
- Enfance en danger (protection des mineurs) : 119
- Violences femmes info : 3919



Votre contact

➤ **Le Service Relations Locataires**
au **01 40 47 55 55**
du lundi au vendredi
de 9h30 à 16h30.

**Votre Espace
locataire**



extranet.elogie-siemp.paris

